

### ORIENTATION DE GESTION

#### Objectif de gestion

Sur le long terme, l'objectif de OFI RCM Europe de l'Est est de rechercher la valorisation du capital tout en tenant compte des risques encourus sur le court terme. Suivant son appréciation de la situation économique, des opportunités du marché et des prévisions boursières et en conformité avec sa politique d'investissement, le Fonds procédera à l'achat ou à la vente de valeurs mobilières assimilables à des actions d'entreprises dont le siège social est sis dans les marchés d'Europe Centrale et de l'Est (y compris la Russie) ou qui y exercent l'essentiel de leur activité.

#### Indicateur de référence

L'indice de référence est le «MSCI Emerging Europe» Dividendes Nets Réinvestis. (MSDEMEUN Index).

Le MSCI Emerging Europe est un indice pondéré du flottant des entreprises. Il est composé d'environ 100 titres de sociétés cotées en Turquie, Russie, Pologne, Hongrie et République Tchèque. Pour plus de renseignement : [www.msci.com](http://www.msci.com).

La politique de gestion du gérant lui permet de s'écarter de façon significative de l'indice. L'objectif n'est pas de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

#### Stratégie de gestion

Raiffeisen Kapitalanlage Gesellschaft a défini une méthode de gestion centrée principalement sur l'investissement dans un nombre limité de sociétés de croissance et de qualité. Cette sélection repose sur une recherche fondamentale approfondie, réalisée en interne.

Étant donné les risques inhérents à la région d'investissement, l'analyse économique et géopolitique de la région est prise en compte par le gérant.

Lors de la sélection des valeurs, une grande importance est accordée à l'analyse fondamentale et au potentiel de croissance des sociétés.

L'analyse des sociétés commence par une étude détaillée des derniers rapports annuels des sociétés, et s'enrichit par un travail de terrain intensif à travers des contacts fréquents avec les dirigeants, les opérationnels, et la visite de sites de production et de distribution. Les gestionnaires peuvent être amenés à vérifier également de nombreux éléments auprès de la concurrence, des clients et des fournisseurs.

Le gérant sélectionne donc les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition entre les zones géographiques définies et de répartitions de secteurs ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites).

Les valeurs sélectionnées le sont avec un horizon d'investissement en moyenne de deux ans et demi. Cependant, les titres sont conservés aussi longtemps que leur potentiel de croissance semble intéressant et que leur valorisation est attractive. Cela se traduit par une faible rotation des portefeuilles.

Le portefeuille sera exposé en actions dont les émetteurs ont leur siège en Europe Centrale et Europe de l'Est, ou qui y exercent l'essentiel de leur activité (pour un minimum de 60% de l'actif)net.

Le Gérant pourra également avoir recours à des obligations, des titres de créances et des instruments du marché monétaire dans la limite de 40% de l'actif net, sans contrainte ni de durée, ni de sensibilité.

Afin de gérer la trésorerie ou d'accéder à des marchés spécifiques (sectoriels ou géographiques) le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif net en parts et actions d'OPCVM français ou étrangers conformes à la Directive 2009/65/CE investissant eux-mêmes au maximum 10% de leur actif net en parts ou actions d'autres OPCVM ou fonds d'investissement, ou en parts et actions d'autres OPC français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étrangers qui satisfont aux conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Des contrats financiers sont utilisés selon l'appréciation du gestionnaire financier, comme instruments de couverture, mais aussi comme instruments actifs d'investissement (pour garantir les rendements ou les augmenter, en remplacement de valeurs mobilières, pour orienter le profil de risque du fonds d'investissement ou gérer les liquidités au moyen de supports synthétiques). Dans le cas d'une sur-exposition résultant de l'utilisation de dérivés et de titres intégrant des dérivés, celle-ci sera au maximum de 160 % de l'actif net traduisant un effet de levier maximum de 1,6.

Le Gérant s'autorise également à couvrir le portefeuille contre le risque de change.

#### Profil des risques

Le Fonds sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

L'OPCVM est un OPCVM classé «Actions Internationales». L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

#### Risque de capital et de performance

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

#### Risque actions

L'OPCVM est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché entraîneront une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

#### Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPCVM d'instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou au recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement l'OPCVM à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

#### Risque de taux d'intérêts

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

#### Risque de crédit

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés ou souverains (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser ; la valeur liquidative de l'OPCVM baissera en conséquence.

#### Risque lié aux marchés émergents (hors OCDE)

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

#### Risque lié à la détention de dérivés

Les produits dérivés peuvent permettre dans certains cas une surexposition du portefeuille au marché. En cas de baisse, l'OPCVM baissera plus vite que son marché de référence.

#### Risque de change

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM baissera en cas d'évolution défavorable du cours des devises autres que l'euro.

### **CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE EN COURS**

Néant.

### **CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT**

Néant.

### **CHANGEMENT(S) A VENIR**

Néant.

### **INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION**

Sur la période du 29/09/2017 au 29/03/2018, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## **État du patrimoine**

<b>Eléments de l'état du patrimoine</b>	<b>Montant à l'arrêté périodique</b>
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	20 076 985,69
Avoirs bancaires	57 306,81
Autres actifs détenus par l'OPC	591 790,02
Total des actifs détenus par l'OPC	20 726 082,52
Comptes financiers	-
Instruments financiers et Dettes	-60 999,24
Total des passifs	-60 999,24
<b>Valeur nette d'inventaire</b>	<b>20 665 083,28</b>

## **Evolution de l'actif net**

## Evolution de l'actif net (suite)

	29/03/2018	29/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013
	29/03/2018	29/09/2017	30/09/2016	30/09/2015	30/09/2014	30/09/2013
<b>ACTIF NET</b>						
en EUR	20 665 083,28	25 994 384,86	21 591 650,85	22 178 927,27	41 993 104,49	59 220 479,28
<b>Nombre de titres</b>						
Parts	60 185,5030	77 581,4029	75 254,5163	85 611,6829	129 205,1420	158 158,3906
<b>Valeur liquidative unitaire</b>						
en EUR	343,35	335,05	286,91	259,06	325,01	374,43
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>						
en EUR	-	2,73	-19,42	-29,76	-24,14 <sup>(1)</sup>	4,12

(1) La capitalisation unitaire à partir de 30/09/2014 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

## Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	29,37	29,28
Actions	29,37	29,28
ALPHA BANK AE	1,12	1,12
BANK HANDLOWY	0,32	0,32
BANK PEKAO SA	1,75	1,75
BANK ZACHODNI WBK	0,76	0,76
CCC SA	0,50	0,50
CD PROJEKT S.A.*	0,18	0,18
CESKE ENERGETICKE ZAVODY A.S.	1,00	1,00
CYFROWY POLSAT SA	0,26	0,26
DIGI COMMUNICATIONS NV	0,21	0,21
DINO POLSKA SA	0,38	0,38
EUROBANK ERGASIAS S.A.	0,24	0,24
GRUPA AZOTY	0,13	0,13
GRUPA LOTOS SA	0,30	0,30

## Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
HELLENIC TELECOMMUNICATIONS ORGANIZATIONS OTE	0,86	0,86
JUMBO SA	0,38	0,38
KGHM POLSKA MIEDZ SA	1,07	1,06
KOMERCNI BANKA AS	0,86	0,86
KRUK	0,24	0,24
LPP S.A	0,20	0,20
MOL HUNGARIAN OIL AND GAS PL	1,43	1,43
MONETA MONEY BANK AS	0,44	0,44
MOTOR OIL HELLAS	0,54	0,54
NATIONAL BANK OF GREECE SA	0,47	0,47
OPAP SA	0,64	0,64
ORANGE POLSKA SA	0,44	0,44
OTP BANK	2,50	2,49
PGE POL GR EN SHS	0,85	0,84
PKO BANK POLSKI SA	2,12	2,12
PKP CARGO SA	0,41	0,41
PLAY COMMUNICATIONS SA	0,50	0,50
POLSKI KONCERN NAFTOWY ORLEN SA	2,01	2,00
POLSKIE GORNICTWO NAFT I GAZ CO	0,75	0,75
POWSZECHNY ZAKLAD UBEZPIECZEN	2,05	2,05
RICHTER GEDEON	0,75	0,75
SOCIETATEA ENERGETICA ELECTRICA SA	0,22	0,22
SOCIETATEA NATIONALA DE GAZE NATURALE ROMGAZ SA	0,56	0,55
TAURON POLSKA ENERGIA SA	0,33	0,33
TRANSGAZ SA COM STK RON10	0,34	0,34
YANDEX CL A	1,27	1,26
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	67,29	67,09
Actions	67,29	67,09
AEROFLOT RUSSIAN AIRLINES PJSC	0,38	0,38
AKBANK	1,20	1,20
ALROSA CJSC	0,98	0,98

## Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
BIM BIRLESİK MAGAZALAR AS	1,34	1,34
DETSKY MIR PJSC	0,43	0,43
ENEL RUSSIA	0,40	0,40
ENERJISA ENERJI AS	0,61	0,61
EREGLI DEMİR VE CE	0,95	0,95
ETALON GROUP	0,43	0,42
FEDERAL HYDRO GENERATING COMPANY ADR	0,36	0,36
GAZPROM NEFT ADR	0,93	0,93
GAZPROM PJSC	0,16	0,16
GAZPROM PJSC-SPON ADR REG	4,79	4,78
GAZPROMNEFT PJSC	0,78	0,78
HACI OMER SABANCI HOLDING	0,63	0,63
KARDEMİR KARABUK DEMİR ÇELİK	0,07	0,07
KOC HOLDING	1,02	1,02
LENTA GDR	0,69	0,68
LUXOFT HOLDING	0,38	0,38
MAGNIT PJSC	0,48	0,48
MAIL.RU GROUP ADR	1,14	1,14
MAVI GIYİM SANAYİ VE TİCARET ŞHŞ	0,50	0,50
MD MEDICAL GROUP INVESTMENTS PLC	0,33	0,33
MEGAFON PJSC	0,29	0,29
MINING AND METALLURGICAL COMPANY NORIL SK ADR	2,72	2,72
MOBILE TELESYSTEMS	0,23	0,23
MOBILE TELESYSTEMS PJSC	1,17	1,17
MOSCOW EXCHANGE MICEX-RTS PJSC	0,41	0,41
NOVATEK JOINT STOCK COMPANY	2,03	2,03
NOVATEK OAO-SPONS GDR REG S	0,92	0,91
NOVOLIPETSK STEEL ADR	0,32	0,31
OIL COMPANY LUKOIL ADR 1 SH	8,90	8,88
PETKİM PETROKİMYA	0,55	0,55
ROSNEFT OIL COMPANY	0,63	0,63
ROSNEFT OIL COMPANY	0,95	0,94
SBERBANK OF RUSSIA PJSC	0,27	0,27
SBERBANK OF RUSSIA PJSC REGISTERED SHŞ	9,09	9,07
SEVERSTAL PAO GDR	1,11	1,10
SOCIETATEA ENERGETICA ELECTRICA SA GDR	0,09	0,09
SURGUTNEFTEGAZ PRF	0,82	0,81
SURGUTNEFTEGAZ-SP ADR	0,45	0,44
TATNEFT PJSC PREFERRED SHŞ	1,80	1,80
TATNEFT PJSC	2,96	2,95
TATNEFT PJSC SHŞ AMERICAN DEPOSITORY RECEIPT REPR 6 SHŞ ADR	2,02	2,02
TCS GROUP HOLDING	1,79	1,79
TOFAS TÜRK OTOMOBİL FABRİKA	0,21	0,21

## Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
TUPRAS	1,29	1,29
TURK HAVA YOLLARI	0,87	0,87
TURKCELL ILETISIM HIZMETL	1,30	1,29
TURKIYE GARANTI BANKASI	1,81	1,80
TURKIYE HALK BANKASI	0,39	0,39
TURKIYE IS BANKASI-C	0,78	0,78
UNIPRO SHS	0,48	0,48
X 5 RETAIL GROUP NV REGS ADR	1,13	1,12
YATAS YATAK VE YORGAN SANAYI TICARET A S	0,51	0,50
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	3,14	3,13
OPC à capital variable	2,64	2,64
OFI RS LIQUIDITES	2,64	2,64
Actions	0,49	0,49
YAPI VE KREDI BANKASI	0,49	0,49
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

## Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	622 178,31	2 178 277,47
Actions	622 178,31	2 178 277,47
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

**Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres,  
au cours de la période de référence (suite)**

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	2 839 852,09	7 535 150,93
Actions	2 839 852,09	7 535 150,93
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	1 685 168,92	1 488 536,26
OPC à capital variable	1 685 168,92	1 488 536,26

**Promoteurs :** OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris  
**Société de Gestion :** OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris  
**Gestionnaire Financier par délégation :** RAIFFEISEN KAPITALANLAGE-GMBH  
 Schwarzenbergplatz 3 - A-1010 Vienne - Autriche  
**Dépositaire et Conservateur :** SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris  
**Gestion administrative et comptable :** SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris